



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24109621

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

10 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0465 771 630**

Nom

(en entier) : **Résidence Saint-Vincent**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue de Bayemont 155, 6040 Jumet**

Objet de l'acte : Rénomination commissaire

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 juin 2024

Le mandat du commissaire a pris fin en date des présentes. Les actionnaires décident unanimement à la renomination de BDO Reviseurs d'Entreprise SCRL, ayant son siège social à Anvers-Berchem, Uitbreidingstraat 72 b.1. BDO Reviseurs d'Entreprise SCRL désigne monsieur David Lenaerts comme représentant permanent.

Le mandat vaut pour une durée renouvelable de trois ans, notamment pour les exercices prenant fin le 31 décembre 2024, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2026 ; le mandat prendra dès lors fin à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2027. Les honoraires pour l'accomplissement de cette mission sont fixés à 2.860 EUR et seront indexés annuellement. Ces honoraires sont exclusifs tva, la contribution IRE et les dépenses out of pocket. Pour extrait conforme,

Johan Crijns
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).